DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

douane.gouv.fr -



11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX 01.57.53.47.03

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 23 mai 2017

« ENTREPRISES, LA DOUANE VOUS SIMPLIFIE LA VIE ! » La douane réunit 450 opérateurs économiques à Bercy

Un an après l'entrée en application du nouveau code des douanes de l'union (CDU), la douane a organise, à Bercy, sa 8ème journée d'information consacrée à son offre de services au profit des opérateurs économiques, devant 450 participants, PME, grands groupes, logisticiens et acteurs du commerce international.

La conférence du matin a permis de faire le point sur le plan « Dédouanez en France » que la douane a déployé pour soutenir les entreprises. 18 mois après son lancement en septembre 2015, le plan affiche un bilan positif puisque les objectifs sont atteints pour 31 des 40 mesures mises en place.

Deux tables rondes ont ensuite fait le point sur les facilitations et simplifications proposées par la douane pour permettre aux entreprises de réduire leurs coûts et gagner du temps. Parmi ces mesures, un focus a été fait sur le dédouanement centralisé national qui est de plus en plus sollicité par les entreprises. Le dédouanement centralisé national est en effet un dispositif qui permet aux opérateurs de réaliser toutes leurs formalités auprès d'un seul bureau de douane, même si les marchandises continuent de passer par différents sites.

D'autres mesures de simplification comme la dématérialisation, le télérèglement, la réduction des garanties demandées aux opérateurs ou encore la mise en œuvre de l'auto-liquidation de la TVA à l'importation qui permet aux entreprises de bénéficier immédiatement de la déductibilité de la TVA ont également fait l'objet de nombreux échanges.

Avec le directeur général délégué export de Business France, la matinée a également permis de revenir sur la coopération de la douane avec ses partenaires, et notamment sur la convention, signée le mois dernier, entre la douane et Business France, pour renforcer l'accompagnement des entreprises.

Des professionnels ont témoigné de l'action de conseils gratuits, d'accompagnement et de sécurisation des opérations de la douane, pour favoriser le développement de la compétitivité des entreprises et l'attractivité des plateformes logistiques françaises.

L'après-midi, les entreprises présentes ont bénéficié d'entretiens personnalisés avec des experts de la douane.

Le Directeur général des douanes et droits indirects, Rodolphe Gintz a déclaré « nous poursuivons un but clair, celui de vous simplifier la vie parce que, nous savons bien que l'entreprise est créatrice de croissance pour notre économie et d'emplois pour nos concitoyens ».

POUR ALLER PLUS LOIN

- Le « **Douane Magazine 9** », consacré aux simplifications et facilitations douanières, est disponible en cliquant ici
- Le plan « Dédouanez en France » et ses 40 mesures est disponible en cliquant ici
- La page Internet consacrée à cette journée d'information est accessible en cliquant ici

Contacts presse : Service presse de la douane : 01 57 53 47 18